

Une nouvelle affaire de Recife...

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 13 avril 2010

Elle fait moins de bruit dans la presse mondiale mais elle n'est pas tellement différente de celle qui a déclenché un hallali contre l'archevêque d'Olinda et Recife, Mgr José Cardoso Sobrinho. Il faut croire que les objectifs poursuivis par les exploiters médiatiques de l'affaire de 2009 sont atteints et qu'il est plus nécessaire de mettre en branle la machine internationale.

Les faits : une petite fille de 10 ans, se plaignant de douleurs abdominales, est emmenée par sa mère chez le médecin. Nous sommes le 5 avril. Il prescrit une échographie qui constate une grossesse de 16 semaines. La fillette trouve alors le courage de dénoncer son beau-père et précise qu'il abusait d'elle depuis deux ans... Il vient d'ailleurs de la violer à nouveau très peu de temps avant cet examen. L'homme de 44 ans a été arrêté et inculpé et encourt de 8 à 15 ans de prison.

Avec l'accord de la mère de la petite, l'avortement a été pratiqué dès vendredi dernier au Centre de santé Amaury de Medeiros, là-même où la fillette de neuf ans enceinte de jumeaux avait été conduite l'an dernier à l'insu de son père légitime pour y subir un avortement contre le gré de celui-ci. On voit que les médecins du CISAM, dont on (Mgr Fisichella) affirmait qu'il fallait respecter les décisions prises en conscience dans les cas difficiles, n'hésitent pas à pratiquer les avortements qui leur sont demandés. Cette fois-ci, on n'a même pas pris la peine de monter une campagne médiatique autour du « danger pour la vie de la fillette ».

On apprend même que l'avortement – à seize semaines ! – a été pratiqué de manière chimique, par l'administration d'une drogue abortive, le misoprostol, par voie endovaginale, le fameux cytotec qui déclenche artificiellement le travail mais, semble-t-il, ne provoque pas la mort du fœtus (voir [ici](#) par exemple, avec une mise en garde contre l'utilisation sauvage dans le cadre d'avortements clandestins). En France cette molécule est utilisée associée au mifepristone mais son usage est formellement déconseillé au-delà de 49 jours de grossesse. La méthode est présentée comme dangereuse au-delà, et très douloureuse. Les avortement par cytotec seul ont donné lieu à des accidents graves (décès d'une jeune mère au Portugal, par exemple). L'idéal pour une fillette de dix ans, évidemment ! L'expulsion du fœtus a eu lieu le samedi, a précisé l'équipe médicale (8 personnes dont certaines avaient participé à l'avortement de l'an dernier, selon Fatima Maia du CISAM) et la fillette a subi un curetage, avant d'obtenir son droit de sortie, dimanche.

La presse brésilienne explique que dans cette affaire de 2010, où tout est allé très vite entre le constat de la grossesse et l'avortement, le nouvel évêque de Recife, Mgr Fernando Saburido, a su éviter le ton « polémique » de son prédécesseur, Mgr Cardoso Sobrinho, qui avait « excommunié » les médecins avorteurs du CISAM et la mère de la fillette d'Alagoinha. (Nous

savons qu'il n'en est rien, il les avait mis en garde contre l'excommunication automatique).

Mgr Saburido, donc, s'est lui aussi exprimé. Je ne saurais vous dire s'il a fait entourer la fillette et sa famille de la même sollicitude dont avait fait preuve Mgr Cardoso l'an dernier, mais voici ce qu'il a déclaré à [JC Online](#) qui l'a contacté par téléphone :

L'Eglise catholique, comme chacun sait, défend la vie dans tous les cas. Je suis triste de voir ce qui est en train de se produire. Je pense qu'aussi bien la famille que les médecins devraient tenter de sauver les deux vies.

Selon le même journal, il a su éviter les « dégâts » encourus par son prédécesseur en affirmant simplement que les catholiques sont eux-mêmes responsables de leur propre excommunication, dès lors qu'ils adoptent des attitudes contraires à la pensée chrétienne :

Personne n'excommunie personne. Il s'agit de ce que nous appelons une excommunication latae sententiae, c'est-à-dire, celle qui se produit lorsque le catholique commet l'acte condamné par la religion. Celui qui craint Dieu n'adopterait pas cette attitude.

Franchement, où est la différence avec ce qu'avait dit Dom Cardoso *avant* que l'avortement ne soit consommé, que l'absence de danger imminent pour la vie de la fillette était établi et que son propre père s'opposait formellement à l'intervention ?

Pour la presse, elle est immense, car l'évêque ne s'est pas mobilisé pour la vie de la fillette et celle de son enfant, il n'a en rien gêné la bonne marche des affaires des assistantes sociales et des médecins avorteurs qui exécutent sans que leur soient opposés des obstacles l'avortement qui est dépénalisé au Brésil en cas de grossesse consécutive à un viol. C'est ainsi que l'avortement légal s'installe avant de s'étendre.

Le [Diario de Pernambuco](#) a lui aussi interrogé Mgr Saburido, qui tout en se déclarant « triste » et rappelant que l'Eglise est « contre » l'avortement, a répondu :

« La décision appartient aux parents, qui ont toute liberté pour agir de la manière qu'ils jugent la plus opportune. S'il existe un consensus médical pour dire que la vie de la mère court un risque, l'avortement fait partie des choses à envisager. Pour autant l'Eglise est opposée à la procédure. Je n'irais pas prendre les devants parce qu'il s'agit d'une décision de la famille de la fillette. Et je suis pour la préservation de la vie. »

Et pour ces paroles il lui sera médiatiquement beaucoup pardonné.

L'affaire laisse tout de même comprendre combien les paroles épiscopales peuvent être lourdes de conséquences : les titres de la presse brésilienne assurent que Mgr Saburido a évité

d'opposer son veto à l'avortement, et tout le monde l'en félicite.

© [leblogdejeannesmits](#).